

<https://simone-signoret.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article13>



11 octobre - élection des représentants des parents d'élèves

- Vie de l'école -



Date de mise en ligne : vendredi 20 septembre 2019

Copyright © Ecole Simone Signoret - Tous droits réservés

Vendredi 11 octobre 2019 ce sont les élections des représentants des parents d'élèves.

Les parents élus représentent l'ensemble des parents d'élèves de l'école et assistent en leur nom au conseil d'école. Ils peuvent aussi servir de médiateur entre vous et l'école.

Leur rôle est donc très important au sein du conseil d'école : ils font remonter les demandes des parents d'élèves sur le fonctionnement de l'école, défendent l'intérêt des parents d'élèves ; ils ont le droit de vote au conseil d'école.

Votre vote est important !

En effet, c'est grâce à un fort taux de participation à cette élection que les représentants des parents d'élèves élus peuvent peser de tout leur poids, et ont toute légitimité face à l'éducation nationale, face à la mairie.

Alors **utilisez votre vote par correspondance.** (c'est facile !)

- votre bulletin de vote est inséré dans l'enveloppe vierge (orange),
- cette enveloppe orange de vote est insérée dans l'**enveloppe blanche** fournie que vous aurez signée sous l'étiquette indiquant votre identité

ou alors, venez nombreux **voter le vendredi 11 octobre 2019 de 7h30 à 11h30 à l'école en vous munissant d'une pièce d'identité**